

Bourses *Persévérance et rayonnement* du Service adapté (Année scolaire 2020-2021)

Le concours des bourses *Persévérance et de rayonnement* s'adresse aux étudiant(e)(s) en situation de handicap ayant un plan d'intervention coordonné par le Service adapté du Collège de Bois-de-Boulogne. Ce concours comporte trois volets et vise à :

VOLET 1 : Reconnaître l'engagement scolaire de l'étudiant(e) en situation de handicap ;

VOLET 2 : Reconnaître l'engagement communautaire, institutionnel ou associatif de l'étudiant(e) en situation de handicap ;

VOLET 3 : Soutenir l'étudiant(e) en situation de handicap en vue de pallier des coûts additionnels inhérents à sa situation.

Nombre et valeur des bourses

Pour les volets 1 et 2, la Fondation offre six bourses d'une valeur de 500 \$ chacune, pour un montant totalisant 3 000 \$.

Pour le volet 3, la Fondation réserve jusqu'à 1 000 \$ pour soutenir l'étudiant(e) en situation de handicap en vue de pallier des coûts additionnels inhérents à sa situation.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible aux bourses *Persévérance et rayonnement*, l'étudiant(e) doit :

- Avoir complété au moins une session d'études au Collège de Bois-de-Boulogne ;
- Être inscrit à temps complet ou à temps partiel au Collège de Bois-de-Boulogne au moment du dépôt de la demande de bourse ;
- Avoir une situation de handicap qui découle de limitations motrices, sensorielles, organiques, d'un trouble d'apprentissage ou d'un trouble de santé mentale confirmé par un professionnel habilité en vertu du Code des professions ou d'une loi professionnelle particulière ;
- Avoir un plan d'intervention coordonné par le Service adapté du Collège de Bois-de-Boulogne ;
- Présenter une candidature complète respectant les exigences mentionnées dans le formulaire ;
- Recevoir l'appui d'une personne (à l'exception d'un membre du Service adapté ou de la famille).

CRITÈRES DE SÉLECTION

VOLET 1 : Reconnaître l'engagement scolaire de l'étudiant(e) en situation de handicap.

Critères financiers :

- Besoins financiers de l'étudiant(e) ;
- Utilisation pertinente de la bourse.

Critères personnels :

- Motivation de l'étudiant(e) à poursuivre ses études collégiales ou universitaires ;
- Objectifs personnels et plan d'avenir.

VOLET 2 : Reconnaître l'engagement communautaire, institutionnel ou associatif de l'étudiant(e) en situation de handicap.

Critères financiers :

- Besoins financiers de l'étudiant(e) ;
- Utilisation pertinente de la bourse.

Critères personnels :

- Motivation de l'étudiant(e) à poursuivre ses études collégiales ou universitaires ;
- Objectifs personnels et plan d'avenir ;
- Implications communautaires, institutionnelles ou associatives.

VOLET 3 : Soutenir l'étudiant(e) en situation de handicap en vue de pallier des coûts additionnels inhérents à sa situation.

Critères financiers :

- Besoins financiers de l'étudiant(e) ;
- Utilisation pertinente de la bourse

Critères personnels :

- Motivation de l'étudiant(e) à poursuivre ses études collégiales ou universitaires;
- Objectifs personnels et plan d'avenir.

Qualité du dossier de candidature :

- Qualité du contenu : éléments particuliers expliquant la situation personnelle et scolaire de l'étudiant(e) et autres informations pertinentes ;
- Présentation générale (format texte d'un maximum de 500 mots ou fichier audio d'un maximum de deux minutes, qualité de la langue, rigueur, etc.) ;
- Qualité de la lettre d'appui à la candidature (optionnelle).

PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection des lauréat(e)(s) est faite par un comité de sélection composé de représentant(e)(s) enseignant(e)(s), d'un(e) membre de la direction de la vie étudiant(e)e et de la réussite éducative, deux intervenant(e)(s) du Service adapté et d'un(e) membre de la Fondation du Collège de Bois-de-Boulogne.

ANNONCE DES LAURÉAT(E)(S) ET MODES DE REMISE DES BOURSES

Chaque lauréat(e) est avisé(e) par lettre, courriel ou téléphone lorsque sa candidature a été retenue. Les personnes dont les candidatures seront retenues pour les bourses des volets 1 et 2 seront invitées au Gala hommage du Collège de Bois-de-Boulogne (modalités à déterminer dans le contexte de pandémie).

COMMENT APPLIQUER

Pour poser votre candidature à l'obtention de cette bourse, veuillez remplir le formulaire au plus tard le **23 avril 2021**. Le formulaire est disponible à l'adresse suivante : bdeb.qc.ca/la-fondation/grace-a-vos-dons/attributions-boursieres/

POUR TOUTE QUESTION RELATIVE AU CONCOURS DE BOURSES :

fondation@bdeb.qc.ca

<http://bdeb.qc.ca/la-fondation/>

Service adapté

514 332-3000, poste 6441

serviceadapte@bdeb.qc.ca

MIO Centre d'aide à la réussite - SAS

Formulaire de demande

Section 1 : Identification personnelle

Nom

Cliquez ici pour taper du texte.

Prénom

Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse

Cliquez ici pour taper du texte.

Ville

Cliquez ici pour taper du texte.

Code Postal

Cliquez ici pour taper du texte.

Téléphone

Cliquez ici pour taper du texte.

Courriel

Cliquez ici pour taper du texte.

Code permanent

Cliquez ici pour taper du texte.

Section 2 : Renseignement sur le profil scolaire de l'étudiant(e)

Dans quel programme étudiez-vous au Collège de Bois-de-Boulogne

Cliquez ici pour taper du texte.

À quelle session avez-vous débuté votre programme d'études au Collège de Bois-de- Boulogne

Choisissez un élément.

Êtes-vous un(e) bénéficiaire du programme d'aide financière aux études du Québec ?

Oui Non

Section 3 : Rédaction ou enregistrement (audio MP3) d'un texte de candidature

Pour quel volet du concours de bourses de la Fondation appliquez-vous ?

Choisissez un élément.

Texte écrit (500 mots max) ou audio (deux min. max.) de candidature

Expliquez pourquoi la Fondation du Collège de Bois-de-Boulogne devrait vous octroyer une bourse pour l'un des volets du concours.

Section 4 : Appui d'une personne

Nom de la personne

Cliquez ici pour taper du texte.

Fonction

Cliquez ici pour taper du texte.

Courriel

Cliquez ici pour taper du texte.

Lettre d'appui d'un(e) membre du personnel. (Optionnelle)

Une personne peut vous écrire un court texte expliquant pourquoi il vous appuie.

Section 5 : Attestation

Je confirme que les renseignements de ce formulaire sont exacts.

Oui Non

J'autorise le comité de sélection à obtenir tout autre élément de mon dossier scolaire qui peut s'avérer pertinent à l'analyse de ma candidature.

Oui Non